



# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



## Un budget non censuré ça coûte cher !!

Passé en 49-3, le budget Macron-Bayrou est le pire budget d'austérité depuis 25 ans !

Pour l'État, la sécurité sociale et les collectivités territoriales, c'est une coupe drastique de 34 milliards d'euros. Pour la santé, c'est moins 5 milliards, alors que l'état des hôpitaux se dégrade, que des gens meurent aux urgences et que des millions de personnes ne se soignent plus. L'écologie, c'est moins 2,6 milliards alors que l'on constate les effets désastreux du changement climatique. Pour les missions de travail de l'État, c'est 3 milliards en moins et 2 milliards en moins sur les collectivités territoriales, le logement subit une nouvelle cure d'austérité (moins 1,5 milliard), baisse identique pour l'enseignement supérieur et la recherche, quand on sait l'état catastrophique des universités.

Moins 600 millions pour l'agriculture ; l'Éducation nationale, moins 225 millions (malgré l'annulation des 4 000 postes d'enseignants). Pour l'aide médicale d'État (AME), c'est 111 millions d'euros en moins (40 000 personnes n'auront plus d'AME).

Ce budget, c'est aussi une hausse du prix de l'électricité pour un foyer sur trois et pour tous en 2026, une baisse des APL et de la prime d'activité, une hausse des prix des mutuelles santé, la baisse de 10% de l'indemnisation des arrêts maladie pour les fonctionnaires, le maintien du gel du point d'indice et la taxation des apprentis. Pourtant, le pays n'a jamais été aussi riche. Le journal économique « les Echos » titrait le 14 janvier : « nouveau record, 100 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC 40 en 2024 ! ».

La propagande médiatique bat son plein pour faire croire que la censure engendrerait l'instabilité du pays, que les cartes vitales ne fonctionneraient plus. En France, contrairement aux USA, en cas de censure, c'est le budget de l'année précédente qui s'applique par loi spéciale alors qu'aux USA c'est le « shutdown » (tout est bloqué).

En Espagne, depuis 3 ans, le budget n'obtient pas la majorité et les habitants ne s'en portent pas plus mal, bien au contraire... Pour information : la censure a été votée à l'Assemblée nationale par les groupes LFI, écologistes, communistes et 9 députés du PS sur 62..



## **Quand Bardella attaque Sophie Binet et fait copain-copain avec Bernard Arnault !!**

Samedi 1er février, alors qu'il était en meeting à Montbéliard, Bardella s'est violemment attaqué à la Secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet. Le politicien d'extrême droite a ciblé la dirigeante du syndicat parce qu'elle citait Bernard Arnault et ses menaces de délocalisations si les impôts pour les grandes entreprises étaient augmentés. Sophie Binet avait alors dénoncé la réaction « indécente » de ces patrons et leur « chantage à l'emploi ». Face à ces rois de l'évasion fiscale, admirateurs de Trump et de Musk, la dirigeante de la CGT les avait qualifiés de « rats qui quittent le navire ».

Le leader du parti fasciste s'est aussitôt précipité au chevet des grands patrons. Dans son discours, il a fait siffler la syndicaliste en lançant à son public « honte à madame Sophie Binet ». Il a ensuite affirmé qu'elle « ne défend plus aujourd'hui les intérêts des travailleurs français », avant de se lancer dans une grande tirade vantant ... des milliardaires du CAC 40. Les attaques antisyndicales de Jordan Bardella sont à nouveau l'illustration que le RN ne roule que pour les grandes fortunes. Des ennemis des travailleurs aussi tricheurs et corrompus que les autres partis de la classe dominante qui, sous couvert de défense des travailleurs français, ne servent en réalité qu'une poignée de grands patrons et d'ultra-riches...



## **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !!**

La fréquence des actes de violences envers les femmes, le retentissement sur leur santé physique, psychologique, sociale et sexuelle, ainsi que les conséquences économiques, constituent un réel problème de santé publique. C'est une priorité nationale. Selon les études, en France, plus d'une femme sur dix serait victimes de violences conjugales ; 93 000 femmes seraient victimes de viol chaque année et seulement 10% d'entre elles porteraient plainte ; 200 enfants par an seraient tués dans leur famille dans un contexte de maltraitance ; une fille sur 5 et un garçon sur 13 seraient victimes d'agressions sexuelles et un enfant sur 10 serait victime d'inceste. La prise en charge des victimes doit être globale, pluridisciplinaire et implique un travail en réseau. Afin de sensibiliser et former les professionnels de terrain (professionnels de santé en institution ou en libéral, les gendarmes et les policiers, les professionnels de la justice, les professionnels de l'Éducation nationale, les éducateurs, les professionnels d'associations...),





# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**

**Système de retraite, les mensonges de Bayrou !!**



À propos des retraites, François Bayrou joue les benêts, mais il sait très bien ce qu'il fait. Pour démontrer l'importance du déficit annoncé de notre système de retraites, il englobe volontairement les différents manques de financement du public et du privé et déclare un déficit « global » du système de 55 milliards d'euros, alors que le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) le détermine à environ 6 milliards. Pierre Moscovici, chargé d'une mission flash pour évaluer ce déficit, doit rendre ses conclusions le 19 février. Or on sait déjà qu'il n'y a aucun problème de financement de nos retraites. La réforme, passée aux forceps, n'a eu pour but que de baisser nos pensions et nous orienter vers la capitalisation et les fonds de pension. D'ailleurs, Darmanin a vendu la mèche en disant « qu'il fallait mettre fin à notre système par répartition ».

Le COR, lui, déclare que la réforme imposée à coups de 49.3 n'était pas du tout liée à un problème comptable, mais à un choix politique. Il le confirme dans un rapport : si l'on compte l'ensemble des réserves et dettes existantes dans les différents régimes ainsi que dans le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR), il y a globalement 127 milliards d'euros de réserves nettes dans le système (déficits déduits). Cela représente 5,6% du PIB.

Dans le détail, on s'aperçoit que ce ne sont pas les dépenses liées aux retraites qui risquent d'aggraver le déficit. En effet, celles-ci resteraient stables, rapportées au PIB, oscillant entre 13,5 % et 14 % de 2018 à 2030, quel que soit le scénario testé dans les prévisions. Et ce malgré le fait que la proportion d'actifs par retraité baisserait sur cette période, passant de 1,7 en 2018 à 1,6 en 2030 environ. Nous savons d'où provient le déficit des retraites du privé : du manque de cotisations causé par l'aggravation du chômage, mais aussi et surtout des exonérations massives de cotisations sociales patronales évaluées à 75 milliards d'euros pour l'année 2022.



## **Matraquage fiscal sur l'électricité et le gaz !!**

Les taxes sur l'électricité et le gaz ont encore augmenté en février. Elles représentent aujourd'hui un tiers de nos factures. Pour un ménage consommant 7700 kWh d'électricité par an, cela coûte aujourd'hui 600 €, rien qu'en taxes, et c'est pareil pour les abonnés au gaz. L'électricité doit baisser en février de 15% pour 20,4 millions d'abonnés au "Tarif Bleu" d'EDF et 4 millions d'abonnés en offre de marché indexée sur ce tarif réglementé. Cela compensera un peu la hausse des taxes. Mais pour dix millions de personnes, soit un consommateur sur trois, la facture va augmenter car ils auront les hausses, mais pas la baisse de 15 %. Cela concerne ceux qui ont opté pour des revendeurs alternatifs (Eni, Mint Energie, TotalEnergie) sans tarifs réglementés. Concernant le gaz, les ménages avec des offres indexées sur le prix repère du gaz subiront aussi de plein fouet ces augmentations. En revanche, ceux qui ont choisi des offres à prix fixe profiteront d'« une certaine accalmie ». Rassurez-vous, tout le monde sera à la même enseigne en 2026 ! De plus, dans le budget voté le gouvernement nous matraque encore, en augmentant de 5,5 % à 20 % la TVA sur les abonnements d'électricité et de gaz. Les factures d'énergie sont de plus en plus lourdes pour les familles. L'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité et pas "un marché" qui doit être rentable pour des actionnaires.

**Exigeons le retour à un vrai service public du gaz et de l'électricité.**



## **La pension de réversion !!**

La réforme des retraites 2023 a complètement ignoré la question des pensions de réversion. En mai dernier, le gouvernement a tenté de remettre une pièce dans la machine en mandatant le Conseil d'Orientation des Retraites pour réfléchir à des propositions sur l'évolution des droits familiaux et conjugués de retraite, et sur les pensions de réversion qui concerne environ 4,4 millions de personnes, principalement des femmes.

Sur la question des droits conjugués ou pensions de réversions, le Conseil d'Orientation a formulé un certain nombre de propositions visant à réformer les pensions de réversion. La séance du 1er février 2024 a débouché sur six propositions. Certaines sont conformes à nos attentes, d'autres sont en contradiction totale avec les mandats que vous nous avez donnés.

Si nous pouvons nous satisfaire de la proposition d'élargir aux couples pacsés et aux concubins les droits à réversion, d'autres propositions sont beaucoup plus inquiétantes et la CGT, rejointe par des associations de retraités et de conjoints survivants exprime ses préoccupations face à l'absence de précisions sur certains points, modalités d'application et les éventuelles compensations pour ceux qui seraient désavantagés par cette réforme.

L'harmonisation des divers régimes de réversion pourrait être positive, à condition qu'elle s'opère par le haut, en alignant chaque dispositif sur le régime le plus favorable, or ce n'est ni les ambitions, ni la direction envisagée par le COR et le Gouvernement.

Mettre au prorata la pension de réversion par rapport à une durée de référence pourrait entraîner une baisse drastique des pensions de réversion lorsque le couple a été uni pour une période inférieure à la durée de référence.

L'introduction de la notion de « ressources » autres que la pension pour établir un plafond, au-delà duquel la pension de réversion est supprimée, remet en cause le principe même de la pension étayée sur la cotisation, base du régime obligatoire d'assurance vieillesse. La cotisation ne prend en compte ni l'épargne, ni le patrimoine, seulement les revenus issus du travail.

Enfin, l'idée de financer la pension de réversion par une cotisation supplémentaire, volontaire ou non, sur les salaires, ou par une ponction sur les retraites, mesure appliquée aux seuls salariés mariés, rompt avec les principes de solidarité qui fondent notre système d'assurance vieillesse obligatoire, dont relève la pension de réversion.

On le voit, les propositions du COR, dont certaines sont empreintes d'une logique très libérale, peuvent faire peser des risques sur la conception même du système des pensions de réversion.

Si cette réforme répond à un besoin de simplification et d'équité, elle ne saurait se traduire par de nouvelles injustices, l'enjeu présenté est d'assurer une transition équilibrée entre justice sociale et viabilité économique, tout en garantissant que les personnes les plus fragiles ne soient pas pénalisées.

**La CGT ne saurait tolérer aucun recul. Elle propose la mise en place d'une pension de réversion égale à 75 % pour tous les régimes, sans condition d'âge ou de plafond de revenu.**

